

## EQUIPE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

Depuis 2008 le Comité Départemental d'aviron du Rhône, a mis en place une « Equipe Technique Départementale ».

Le but de cette réalisation est de favoriser les futurs cadres dans leur cursus de formation, par la mise en pratique de la théorie acquise lors de leur préparation aux examens des formations concernées.

En appartenant à l'ETD, les initiateurs, et éducateurs fédéraux en formation, participent à des organisations départementales, leur permettant d'élargir leurs actions à un niveau plus élargi que celui du club. (Challenge jeunes rameurs, Rhôn'aviron Minimes, Championnat du Rhône).

De plus, au travers de leur participation à cette équipe, les candidats, ou leur clubs, peuvent se voir rembourser par le CDAR des frais d'inscriptions aux formations, (voir fiche « aides aux clubs »).

Les frais kilométriques engagés par les membres de l'ETD lors des actions auprès du CDAR seront indemnisés sur la base des tarifs en cours au sein du CDAR.

L'ETD est placée sous la houlette d'un coordinateur ou d'une coordinatrice, qui gère les interventions dans les actions.

Il est demandé aux responsables de clubs de bien vouloir transmettre au CDAR, la liste de leurs candidats en formation, pour qu'ils puissent bénéficier des actions et aides engagés par le CDAR sur cette saison.

Le bureau du Comité